



PEACEBUILDING FUND

| | |
|--|--|
| <p>Intitulé du Projet: Création des radios communautaires à Kaga-Bandoro, Sam-Ouandja, Bossangoa et appui aux radios communautaires de Paoua et Birao pour le renforcement de la cohésion sociale intra et inter-communautaire.</p> | <p>Agence NU bénéficiaire : UNESCO</p> |
| <p>Contact: Benoît SOSSOU, Représentant Adresse: Rue 1778, près de la Compagnie de sécurisation des Diplomates, Yaoundé, Cameroun, PB 12909 Téléphone : (237) 22 20 35 48/Fax 22 20 35 49 Courriel: b.sossou@unesco.org; yaounde@unesco.org</p> | <p>Partenaire(s) d'exécution : Ministère de la communication, du civisme, de la Réconciliation Nationale et du Suivi du Dialogue</p> |
| <p>Numéro du Projet :</p> | <p>Zone d'intervention : Préfecture de la Nana-Gribizi (Kaga-Bandoro), Haute-Kotto (Sam- Ouandja), Ouham (Bossangoa), Ouham Pende(Paoua) et Vakaga (Birao).</p> |
| <p>Description du Projet: Ce projet vise l'installation et renforcement des trois nouvelles radios communautaires et renforcement de celles existantes Birao et Paoua afin qu'elles puissent produire et diffuser les émissions qui contribueront à la cohésion sociale et l'instauration d'une culture de la Paix</p> | <p>Coût Total du Projet : 359 806 \$US Contribution du PBF : 317. 806 \$US Contribution du Gouvernement : Autres contributions : Contribution de l'Agence des NU bénéficiaire : 42.000 \$US Total : 359 806 \$US</p> <p>Date de démarrage estimée et durée du projet : janvier 2011, 18 mois</p> |
| <p>Score pour le Genre : 2</p> | |
| <p>Domaine Prioritaire PBF et Résultats : Pôles de développement et revitalisation des communautés affectées par les conflits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure participation des populations vivant en zones rurales à la vie de la cité : élections ; - Meilleur taux de scolarisation des enfants et surtout des jeunes filles ; - Gestionnaires des radios communautaires mieux outillés pour une gestion efficace et transparente ; - Meilleurs usages des connaissances acquises ; - Capacité des radios à échanger des messages sur les thèmes retenus, à travers des émissions de bonne qualité (via l'appui à la production des 05 radios pendant un an ;) - Les femmes seront mieux informées sur leurs droits et pourront les faire valoir. - Meilleure appropriation de l'outil par les bénéficiaires | |

Extrants et activités clés :

- ✓ 3 comités de gestions actifs mis en place dans les localités sélectionnées
- ✓ Des équipements radios performants installés et opérationnels pour les 3 radios communautaires émettant sur un rayon de 70 km ; et renforcement des équipements de la radio Bossangoa
- ✓ 48 opérateurs sont formés pour le besoin de la radio (dont 8 animateurs, 3 techniciens et 5 gestionnaires par radio ;
- ✓ La programmation et la diffusion d'émissions visant une grande audience et correspondant à des besoins réels des communautés ;
- ✓ Une équipe formée à la promotion de la femme et au retour des réfugiés produit des émissions sur ces thèmes avec la communauté.

Coprésidents du Comité de Pilotage Mixte

| | |
|--|--|
| <p>S.E. Mme. Sahle-Work ZEWDE Représentante Spéciale du Secrétaire Général</p> <p>Signature </p> <p>Date & sceau 22/12/10 </p> | <p>S.E. Sylvain MALIKO Ministre d'État au Plan, à l'Économie et à la Coopération Internationale</p> <p>Signature </p> <p>Date & sceau 27 DEC. 2010 </p> |
| <p>Agence(s) NU bénéficiaire</p> <p>Nom du Représentant : Benoît SOSSOU</p> <p>Signature </p> <p>Agence : UNESCO </p> <p>Date & sceau</p> | <p>Partenaire(s) d'Exécution :</p> <p>Nom : S.E Michel KOYT, Ministre de la Communication, du Civisme, de la Réconciliation Nationale et du Suivi du Dialogue</p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'Institution : Ministère de la Communication, du Civisme, de la Réconciliation Nationale et du Suivi du Dialogue </p> <p>Date & sceau</p> |

1. Analyse de la situation et contexte

La République Centrafricaine a connu des crises militaro politiques récurrentes depuis plus d'une décennie, ce qui a laissé des stigmates sur le tissu économique et social du pays. Les atrocités vécues et les intolérances ont largement entamé la cohésion sociale, le civisme et la notion de citoyenneté.

Pour venir à bout de tous ces aléas, un travail de communication, de sensibilisation et de conscientisation est plus que nécessaire en vue de prétendre à un début de la consolidation de la paix en Centrafrique et développer une culture de cette paix. Afin de réaliser ces résultats, il faut des outils appropriés et de proximité en vue d'atteindre toutes les communautés concernées.

Après Birao et Paoua où le Gouvernement Centrafricain, en partenariat avec l'UNESCO, a initié un programme de création de radios communautaires qui a été adopté et financé par le Fonds de Consolidation de la paix à hauteur de 324.000 USD et qui sont désormais opérationnelles. L'inauguration officielle de la radio de Paoua a eu lieu le 19 octobre dernier, celle de Birao se fera lorsque les autorités Centrafricaines en décideront, mais les deux radios sont déjà opérationnelles.

Trois (03) autres localités sont ciblées, notamment : Kaga-Bandoro, Sam-Ouandja et Bossangoa pour bénéficier de ces précieux outils de communication et de développement. Bossangoa, a été pris en compte, car elle dispose des équipements de radios Fm financés sur les ressources du projet 354/CAF/5061, du PIDC (Programme International de développement de la Communication de l'UNESCO). Le montant disponible sur le nouveau projet permettra ainsi la mise en place de trois nouvelles radios communautaires dont la radio de Bossangoa. En effet, l'insonorisation du studio, la mise en place d'un comité de gestion et la formation des gestionnaires, des animateurs et techniciens aideront à faire fonctionner la radio de Bossangoa dont le bâtiment est déjà réhabilité et le pylône installé. Ce projet permettra d'assurer la production des émissions dans les 05 radios communautaires pendant un an, à travers des contrats de production d'émissions spécifiques sur la paix, le genre notamment, en assurant le carburant, les fournitures, les fongibles et frais divers de production.

Les zones d'implantation identifiées ont été sérieusement touchées par les affres de la guerre notamment les affrontements entre les forces gouvernementales et les groupes armés, les sévices infligés par les forces en présence sur les populations civiles.

2. Justification du projet

Jusqu'à ce jour, la Radio reste et demeure l'outil de communication et d'information de masse par excellence. L'absence de cet outil dans ces localités est à l'origine des désinformations, des rumeurs de tout genre.

L'engouement des communautés et des autorités locales constaté pour les cas des radios de Birao et Paoua démontre de l'intérêt qu'elles accordent aux média. Elles l'ont prouvé par leur promptitude dans la mise à disposition et la réhabilitation des bâtiments devant abriter les installations techniques, le dépôt massif des dossiers de candidatures pour le test de sélection du personnel et la mise en place du comité de gestion.

Le déploiement de ces Radios Communautaires à Kaga-Bandoro, (Nana-Gribizi), Sam-Ouandja (Haute-Kotto) et Bossangoa vise à promouvoir le dialogue entre les communautés de base, l'esprit de tolérance et la consolidation de la cohésion sociale pour une prise de conscience efficace des questions liées à la culture de la paix et au développement socio-économique du pays.

Si cette expérience aboutit, la couverture des localités post-conflits et d'autres localités qui ont été épargnées par les événements militaro-politiques (à titre préventif) serait importante pour pérenniser la paix dans le pays.

3. Cadre Logique y compris la stratégie d'exécution

Durabilité du Programme :

Le Programme sera mis en œuvre au-delà du Fonds de Consolidation de la Paix (FCP). Les mesures pour la pérennisation du projet sont notamment la mobilisation des ressources auprès des ONG internationales et nationales en échange de production des émissions thématiques qui les intéressent tels que les campagnes de vaccination pour l'OMS, les cartes de membres d'adhérents au niveau local, le paiement des communiqués et autres ressources propres à la radio

Une formation du personnel des radios sera organisée sur la recherche de fonds pour le fonctionnement de la radio.

Par ailleurs, des activités spécifiques seront menées pour une meilleure appropriation de l'outil par les bénéficiaires, notamment :

- ✓ La sensibilisation à travers les campagnes d'information, d'éducation et de communication ciblée sur des bénéficiaires et des acteurs de développement convaincus de l'importance de la radio communautaire comme outil efficace au service de la paix et du développement durable.
- ✓ Les études d'audiences, l'appui des communautés dans le montage des dossiers administratifs et dans la mobilisation de leur contribution.
- ✓ L'accompagnement des communautés à travers l'élaboration/la mise en œuvre sur une période d'un an d'un plan de production des émissions spécifiques et d'appui au fonctionnement des cinq (5) radios

Cadre Logique :

| Objectifs | Indicateurs objectivement vérifiables | Moyens de vérification | Principales hypothèses |
|---|--|--|---|
| <p><u>Objectif global de consolidation de la paix :</u> Une culture de la Paix promue à travers l'information, l'éducation et la formation des communautés.</p> | Existence des attitudes et comportements de paix et de tolérance constatée au niveau des communautés | Enquête d'audience Étude de l'impact des émissions | Réduction / cessation des conflits armés |
| <p><u>Objectifs immédiats :</u> Un environnement propice favorisant l'accès à l'information, la liberté d'expression et l'instauration d'un</p> | 3 stations de radios communautaires installées et fonctionnelles. | Visite des sites Tests de mise en onde, émissions diffusées | Les conditions de paix et de sécurité garantissent le fonctionnement harmonieux des |

| | | | |
|--|--|---|--|
| <p>dialogue sociale entre les communautés crée. Cinq radios communautaires auraient reçues d'un appui dans la production des premières émissions</p> <p>48 animateurs, techniciens et managers vont acquérir la maîtrise des techniques de production des émissions, montage audio numériques et la gestion administrative et financière d'une radio.</p> <p>Cinq radios communautaires auraient reçues d'un appui dans la production des premières émissions sur la protection des populations vulnérables notamment les femmes et les jeunes, la sensibilisation pour le retour des réfugiés, le désarmement et la démobilisation des ex-combattants</p> <p>La production de programmes citoyens sur la promotion des droits humains vont influencer l'autopromotion des bénéficiaires et contribueront à la mise en œuvre de programmes de développement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'émissions produites ; • carburant, fongibles et fourniture de bureau disponibles ; • déplacement des personnels assuré. <p>Personnel recruté, capable d'animer la radio aux plans du management, de l'utilisation du matériel technique et de l'animation</p> <p>Diffusion des programmes spécifiques sur les thèmes cités dans les 05 radios pendant un an</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Grille d'émissions et rapports produits ; • Justificatifs d'achats et de dépenses. <p>Rapport mentionnant le fonctionnement des radios émettant et diffusant des émissions régulières, preuve du fonctionnement normal du matériel, du travail des animateurs et des gestionnaires</p> <p>Rapport d'écoute des programmes.</p> | <p>radios communautaires</p> |
| <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 48 opérateurs sont formés pour des radios communautaires : 8 animateurs, 3 | <p>Nombre de gestionnaires, animateurs et de techniciens formés</p> | <p>Rapports des ateliers de formation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de conflits armés ; • Présence effective du personnel formé |

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>techniciens et 5 gestionnaires par radio</p> <ul style="list-style-type: none"> Des équipements radios performants installés et opérationnels émettant sur un rayon de 70 km | <p>Equipements BF et HF commandés, livrés et installés</p> | <p>Contrôle de la qualité des équipements livrés. Rapport technique d'installation</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> La programmation et la diffusion d'émissions connaissant une grande audience et correspondant à des besoins réels des 05 communautés pendant un an communautés | <p>Grille des programmes des radios communautaires préparés</p> | <p>Rapport de suivi de l'impact des émissions</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> Une équipe formée à la promotion de la femme et au retour des réfugiés produit des émissions sur ces thèmes avec la participation de la communauté | <p>Inscription et production des programmes spécifiques dans la grille des programmes</p> | <p>Rapport d'écoute des émissions sur le genre</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> L'appropriation de cet outil de communication permettra une plus grande implication des communautés | <p>Nombre de personnes intervenant à la radio par courrier par téléphone ou directement en studio</p> | <p>Rapport du courrier des auditeurs, mesure de l'impact des émissions diffusées.</p> | |

Résultat :

| Activités | Intrants | Coût approximatif | Personne responsable pour mobiliser les intrants |
|--|--|--------------------|--|
| <i>1. Les missions de sensibilisation des communautés pour l'appropriation de cet outil de communication</i> | <i>UNESCO, Comité de gestion</i> | <i>10.000 USD</i> | <i>UNESCO</i> |
| <i>2 Etudes de faisabilité sociologiques et techniques</i> | <i>UNESCO</i> | <i>10 000USD</i> | <i>UNESCO</i> |
| <i>3. L'achat des équipements des radios et la fabrication des pylônes</i> | <i>UNESCO MINCOM</i> | <i>105 000 USD</i> | <i>Bureau de l'UNESCO Yaoundé.</i> |
| <i>4 Insonorisation des studios et installations</i> | <i>UNESCO MINCOM Comité de gestion</i> | <i>15 000 USD</i> | <i>UNESCO</i> |

| | | | |
|--|--|------------|--------|
| 5. La formation du personnel des 3 radios : Sam ouandja, Kaga Banndoro et Bossangoa. Recyclage des personnels des radios de Birao et Paoua en gestion, animation et technique | UNESCO, MINCOM, Médias Catholiques | 62 500USD | UNESCO |
| 6. Appui à la production des émissions et au fonctionnement des cinq (5) radios communautaires pendant un an. | UNESCO, Comité de gestion | 21.000 USD | UNESCO |

4. BUDGET DU PROJET

| CATEGORIE** | Article | Prix unitaire | Nombre d'Unités | COÛT TOTAL (\$) |
|--|---------|---------------|-----------------|-------------------|
| 1. Provisions, Produits, équipements et transport de 2 radios : 85 000\$ Pylônes (2) : 20 000\$ Baie vitrée : 10 000\$ | | | | 115 000,00 |
| 2. Personnel (staff, consultant et missions de faisabilité, de suivi, sensibilisation) | | | | 60 000,00 |
| 3. Formations initiales des personnels gestionnaires, animateurs et techniciens des 3 nouvelles radios : 22 000\$ Recyclage des 3 nouvelles radios : 16 500\$ Recyclage des gestionnaires de Birao et Paoua sur site : 3 000\$ Recyclage des animateurs et techniciens de Birao et Paoua sur site : 6 000\$ | | | | 47 500,00 |
| 4. Contrats installation des équipements, insonorisation des studios des 3 radios : 13 514,95\$ Contrats de production des 03 nouvelles radios : 6 000\$ Contrats de production des émissions de Birao et Paoua : 6 000 \$ | | | | 25 514,95 |
| 5. Autres coûts directs : Mobilier, motos, groupes électrogènes, etc. 20 000,00 Appui au fonctionnement de 05 radios (carburant, fourniture de bureau, fongibles, défraiements du personnels des radios, etc.) 15 000,00 Suivi-Evaluation du projet 14 000,00 | | | | |
| Sous-total | | | | 297.014,95 |
| Frais de gestion 7% | | | | 20.791,05 |
| TOTAL | | | | 317 806,00 |

5. Arrangements de gestion et de coordination

La mise en œuvre du programme est réalisée par l'UNESCO. Elle coordonnera les activités de mise en œuvre du programme. Une réunion semestrielle sera tenue avec les partenaires et représentants des

radios communautaires. Des rapports trimestriels, semestriels et de fin d'exécution seront élaborés et transmis par l'UNESCO aux partenaires. Les mécanismes de suivi seront placés sous la responsabilité technique de l'UNESCO pour les aspects de formation, d'achat et installation des équipements, de sensibilisation et de fonctionnement en liaison avec le Ministère.

Capacité de mise en œuvre de l'UNESCO : L'UNESCO est l'Agence des Nations Unies qui a pour mandat la communication au niveau du siège à Paris ; il y a un Secteur en charge de la Communication au Siège à Paris avec ramification dans tous les bureaux hors siège avec un programme international, le PIDC (Programme International du développement de la Communication), et une direction des achats des équipements au siège. L'UNESCO a un programme de mise en place de radios communautaires à travers le monde, depuis plusieurs dizaines d'années.

Le Bureau cluster UNESCO de Yaoundé qui comprend la Centrafrique et qui exécutera le projet, a déjà installé :

- 16 radios communautaires sur financement PNUD.
- 1 radio « one UN » à Garoua Boulaï (zone de réfugiés centrafricains)
- 1 radio au Congo dans la région du Pool (post-conflit),
- 2 radios communautaires à Lere et Koumra au Tchad (post-conflit).
- 1 au Rwanda (radio du parlement)
- 2 radios communautaires en Centrafrique à Birao et à Paoua.

Il faut noter que l'UNESCO est à l'origine de l'initiative visant à installer de nombreux médias de proximité en Afrique centrale.

L'expérience et l'expertise de l'UNESCO, les avantages que présente l'Organisation pour l'achat des équipements par l'UNESCO présentent plusieurs avantages :

La direction des achats des équipements (Procurement Division) qui se trouve au siège de l'UNESCO à Paris est composée d'ingénieurs de communicateurs d'experts dont le rôle est d'acheter notamment les équipements pour les projets de radio que l'UNESCO fait dans le monde entier (notamment en Amérique du sud, en Asie, en Afrique de l'ouest).

Ces experts ont la connaissance du matériel et la compétence pour décider à chaque instant du type de matériel en fonction des réalités de terrain et des avancées technologiques. De plus, ils vérifient le matériel qui est envoyé et le testent en cas de besoin. Ils peuvent ainsi changer de fournisseur selon le contexte. En cas de problème à l'arrivée du matériel c'est encore cette direction qui se charge du règlement.

Par ailleurs, **l'harmonisation effective** de toutes les radios mises en place par l'UNESCO permettra de meilleurs échanges entre les radios communautaires au niveau global tant sur le plan des normes, de l'utilisation des matériels que **des modules de formations techniques**, des contenus des programmes ou **des achats de matériel de rechange**.

Le Ministère de la Communication, du Civisme, de la Réconciliation Nationale, et du Suivi du Dialogue en assure la responsabilité institutionnelle. Les décisions d'orientation substantive devront être effectuées après concertation entre les diverses parties. Le Gouvernement à travers le Ministère de la Communication aura pour mission :

- D'offrir la régulation institutionnelle des radios communautaires visées dans le présent document

- De valider les dossiers administratifs et techniques présentés par les communautés postulantes
- D'attribuer les fréquences nécessaires sur la base de leur disponibilité
- De participer à la formation des personnels des radios communautaires en cause sur les aspects relevant de son domaine de compétence.

Les communautés bénéficiaires seront chargées d'élire un Comité de gestion, de mettre à disposition le bâtiment, d'obtenir les autorisations légales et de recruter et prendre en charge le personnel

Le Comité de gestion contribuera à la mobilisation locale des ressources humaines et matérielles. Pendant la phase de mise en place de la radio, il aidera à mettre à disposition du projet, le bâtiment, en négociant avec les mairies et autres partenaires locaux. Il devra aussi obtenir les autorisations légales, recruter et prendre en charge le personnel d'animation et d'utilisation du matériel technique de la radio à la fin du projet.

Dans la phase de fonctionnement, le Comité de gestion est responsable du bon déroulement des activités de la radio, le respect de la ligne éditoriale, la programmation des émissions, le respect des contrats avec les partenaires de la radio qui appuient la production des émissions.

Le Comité de gestion recherche les fonds au niveau local, national et international pour le bon fonctionnement de la radio.

Les membres du comité de gestion eux-mêmes sont élus en Assemblée Générale. Dans tous les cas, les membres essentiels du bureau du comité de gestion sont : le président, le trésorier, le secrétaire général, les commissaires aux comptes.

Les ONG humanitaires seront sollicitées pour la formation et la production d'émissions thématiques, par exemple, sur les femmes et sur les populations vulnérables telles que les réfugiés, les déplacés et les retournés ;

Le mécanisme de mise en œuvre se résume dans les phases suivantes :

- **Phase 1 : Détermination des sites précis de la radio** en fonction des critères techniques et sociaux
- **Phase 2 : Sensibilisation des populations.**
Elle est permanente du début jusqu'à la fin du projet et un programme effectif sera établi pour chaque station. Cette sensibilisation aboutira à la mise en place d'un Comité de gestion.
- **Phase 3 : Établissement du cadre juridique et institutionnel.**
La forme juridique pour le fonctionnement des radios est de types « associatif apolitique, à but non lucratif » Les radios seront gérées par un comité de gestion assisté par l'UNESCO jusqu'à la fin du projet. Ce comité sera chargé de la mise en application des grandes opérations de politique générale.
- **Phase 4 : Aménagement des locaux et construction du pylône:**
Un local sera mis à la disposition du projet par les communautés. Ce local sera aménagé par les bénéficiaires eux-mêmes, appuyés par l'élite locale. L'appropriation de la radio se fera d'autant plus naturellement que les populations se sentiront davantage concernés parce qu'elles auront contribué matériellement à la réalisation du projet.
Le pylône quant à lui sera construit par le projet.
- **Phase 5 : Commande des équipements :** les commandes des équipements et leur installation seront réalisés par l'UNESCO en conformité avec le Ministère de la Communication. L'insonorisation du studio et l'aménagement de la cabine technique (baie vitrée etc.) sont réalisés par le projet.

- **Phase 6 : Mobilisation des ressources auprès des communautés** : Au niveau local, la commune, les diverses associations, les élites locales et les divers acteurs sociaux seront mobilisés pour apporter leurs contributions au fonctionnement des radios. Les professionnels des médias seront sollicités pour apporter leur expertise en matière technique, managériale, éditoriale et d'animation, le plus souvent de manière bénévole.
- **Phase 7 : Études diverses** : Des études diverses de sondages d'opinion et autres évaluations seront réalisées pour déterminer les attentes des populations et orienter le contenu des programmes.
- **Phase 8 : Formations diverses** : les divers programmes de formation seront élaborés par l'UNESCO en tenant compte des réalités concrètes du site, du type de personnel de la radio (animateurs, gestionnaires, administrateurs, techniciens) du public cible, et des canons des métiers de la communication. Les recyclages seront organisés in situ pour les radios de Birao et Paoua.
- **Phase 9 : Installation des équipements, lancement des programmes** : La production des émissions est faite avec l'assistance de l'UNESCO pour les 05 radios pendant un an.
- **Phase 10 : Suivi-évaluation de l'impact des émissions réalisées**

6. Suivi et Évaluation

Le suivi et l'évaluation du projet est une tâche courante de l'UNESCO tout au long de la mise en œuvre des activités.

L'évaluation finale de l'ensemble du projet sera assuré par l'UNESCO avec l'appui du Secrétariat PBF, du Ministère de la Communication et du Comité de gestion à travers :

- L'organisation des missions de supervision et de contrôle de la mise en œuvre du projet (UNESCO) ;
- La validation de la conformité des acquisitions des équipements achetés (UNESCO)
- La validation du plan d'exécution (grille des programmes) élaboré par l'équipe de la station (UNESCO /comités de gestion) ;
- L'organisation des réunions UNESCO/Ministère/Comités de gestion ;
- L'information des partenaires techniques et financiers sur l'état d'avancement du projet (UNESCO)
- Les rapports d'activités semestriels et annuels présentés par l'UNESCO aux partenaires.

Le suivi du projet permettra d'en évaluer les performances, de mesurer l'impact, afin de décider des mesures à envisager dans le cadre de la pérennisation, de l'extension, dans le cas d'une exécution satisfaisante ou à défaut des mesures correctives ou de sauvegarde à prendre.

L'évaluation du projet sera organisée par l'UNESCO d'une manière indépendante et tripartite.

Procédures d'audit interne et externe :

Le fait que les opérations financières et les états financiers réalisés par l'UNESCO dans le cadre du projet font l'objet de procédure de contrôle interne et externe arrêtées dans le *Règlement financier, les règles et les directives de l'UNESCO*.

Ceci implique que l'accès aux livres de l'UNESCO (y compris les justificatifs tels que les contrats et les factures) est réservé exclusivement à l'auditeur externe de l'UNESCO nommé par la Conférence Générale.

7. Analyse de risques et hypothèses

Le principal risque qui pourrait empêcher l'évolution du projet est lié aux conflits armés qui ne permettent pas une descente des experts sur le terrain. Dans ce cas le programme pourrait être retardé. Autres risques potentiels : Non respect de la ligne éditoriale des radios qui sont des radios de développement, apolitiques, qui peut entraîner une fermeture par le Ministère en charge de la Communication, Équipements en cessation de fonctionnement.

Mesures préconisées pour faire face à ces risques

- En cas d'interruption pour cause d'instabilité politique, le programme reprendrait immédiatement après le retour du calme.
- La plupart des émissions de ce projet seront enregistrées à l'avance. Il y aura peu de «directs»
- L'UNESCO veillera à ce que les équipements de production soient fonctionnels dans toutes les radios et fassent l'objet d'une maintenance régulière et systématique.
- Il a été prévu dans le projet l'achat de pièces de rechange, et une formation en maintenance.

Chronogramme des activités

| Du: mois 1 | | | | | | | | | | | | | |
|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|--|
| Au: mois 18 | | | | | | | | | | | | | |
| Activité | Mois 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | Organisme de mise en œuvre |
| Résultat 1: Mise en fonctionnement des 3 nouvelles radios communautaires/ | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place des instruments juridiques | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication / UNESCO / Communautés de (Kaga-Bandoro), HAUTE-KOTTO (Sam-Ouandja) et OUHAM (Bossangoa) |
| Préparation des contrats | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication / UNESCO / Communautés de (Kaga-Bandoro), HAUTE-KOTTO (Sam-Ouandja) et OUHAM (Bossangoa) |
| Commande des équipements | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication / UNESCO / Communautés de (Kaga-Bandoro), HAUTE-KOTTO (Sam-Ouandja) et OUHAM (Bossangoa) |
| Aménagement des locaux | | | | | | | | | | | | | Communautés de base, Comités de gestion, Ministère de la communication, UNESCO |
| Formation des gestionnaires des animateurs et techniciens des 03 radios | | | | | | | | | | | | | Communautés de base, Comités de gestion, Ministère de la communication, UNESCO |
| Recyclages des animateurs, gestionnaires et techniciens de Birao et Paoua | | | | | | | | | | | | | Communautés de base, Comités de gestion, Ministère de la communication, UNESCO |
| Installation des équipements | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication, Comités de Gestion / UNESCO / Communautés de base |
| Lancement des radios | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication, Comités de Gestion, UNESCO / Communautés de base |
| Résultat 2: Appui à la production des émissions des 05 radios, recyclage des personnels des 3 nouvelles radios | | | | | | | | | | | | | |
| Suivi du fonctionnement | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication / UNESCO |
| Production / diffusion des émissions | | | | | | | | | | | | | Communautés, animateurs / UNESCO |
| Évaluation Programme | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication / UNESCO / Comités de Gestion. |
| Résultat 3 : Renforcement des radios communautaires de Birao et Paoua | | | | | | | | | | | | | |
| Appui au fonctionnement | | | | | | | | | | | | | Ministère de la Communication / UNESCO/ Comités de Gestion. |

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
ANNEXE 1

RÉSUMÉ DU PROJET

Résumé du Projet

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

RÉSUMÉ DU PROGRAMME¹

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

| | | | | | |
|--|--|-----------------------------|------------------------------|-------------------------|--------------|
| Organisation(s) des NU bénéficiaire(s): | UNESCO | Domaine Prioritaire: | 3.1 | | |
| Autorité(s) nationale(s) : | Ministère de la Communication, du Civisme, de la Réconciliation Nationale, et du Suivi du Dialogue | | | | |
| Numéro du Programme : | | | | | |
| Nom du Programme : | Radios Communautaires | | | | |
| Budget Total : | 359 806 \$US | | | | |
| Zone d'intervention : | NANA GRIBIZI (Kaga-Bandoro), HAUTE-KOTTO (Sam-Ouandja) et OUHAM (Bossangoa), OUHAM –PENDE (Paoua) VAKAGA (Birao) | | | | |
| Date d'approbation/Comité de Pilotage : | | | | | |
| Durée du Programme : | 18 mois | Date de démarrage: | 1 ^{er} janvier 2011 | Date de clôture: | 31 août 2012 |
| Description du Programme : | Installation de 3 radios communautaires dans les localités de Kaga-Bandoro), Sam Ouandja et de Bossangoa et renforcement des radios communautaires de Birao et Paoua en vue de produire et diffuser des émissions sur la protection des femmes, la sensibilisation au retour des réfugiés et déplacés, le désarmement et la démobilisation des ex-combattants. Appui à la production des émissions et au fonctionnement des 05 radios communautaires installées. | | | | |
| Objectif global de consolidation de la paix : | Instaurer une culture de la paix, à travers l'information/formation de la communauté de base. | | | | |
| Objectifs immédiats : | Installer 3 radios communautaires fonctionnelles, appuyer la production des 05 radios communautaires pendant un an | | | | |
| Résultats et activités clefs : | 48 opérateurs formés ; des équipements radios performants installés ; programmation et diffusion, des émissions sur un rayon de 70 km ; une équipe formée à la promotion de la femme et au retour des réfugiés produit des émissions sur ces thèmes avec la communauté. Emissions régulièrement produites pendant 01 an dans les 05 radios communautaires | | | | |
| Approvisionnement : | Fonds de Consolidation de la Paix | | | | |